

« Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond-Péret-Bel-Air »

Compte rendu du comité de pilotage
du 13 novembre 2013 à Bonnefond.

Sous la Présidence de :

Monsieur AUDOUIN Christian, Président du Comité de pilotage, Président du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Participants :

Monsieur Damien LEVEQUE représentant, Monsieur le sous-Préfet d'Ussel

Monsieur André VITRAC, Maire de Bonnefond

Monsieur Cédric BACH, Conseil général de la Corrèze

Monsieur Jacques VIROLLE, Commune de Péret-Bel-Air

Monsieur Robert NANOT, CRPF

Monsieur Bernard BILLOT, CVERM, GDF du plateau de Millevaches, Syndicat des propriétaires forestiers

Madame Gaëlle CAUBLLOT, GMHL

Monsieur Bernard VALADE, Fédération de chasse de la Corrèze

Monsieur Erwan HENNEQUIN, CEN Limousin

Madame Ghislaine NIGEN, Direction Départementale des Territoires Corrèze

Monsieur Thierry FOURGEAUD, DREAL

Monsieur Pierre HAYMA, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Corrèze

Madame Cathy MIGNON-LINET, PNR de Millevaches en Limousin

Madame Malika CONSTANS, PNR de Millevaches en Limousin, animatrice du site.

André Vitrac accueille les participants puis Christian Audouin introduit la séance. Malika présente ensuite l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Présentation du projet de labellisation RAMSAR
- Bilan d'animation 2012-2013
- Synthèse des résultats des inventaires amphibiens 2013

Présentation du projet de labellisation RAMSAR :

Malika Constans donne la parole à Thierry Fourgeaud pour une présentation générale de la Convention RAMSAR et de la procédure d'inscription d'un site.

⇒ Diaporama en pièce jointe.

Cathy Mignon-Linet expose ensuite le projet porté par le Parc, son contexte et la méthode entreprise pour la définition du périmètre.

⇒ Diaporama en pièce jointe.

Erwan Hennequin demande s'il n'aurait pas été plus simple d'intégrer directement la totalité des sites Natura 2000 dans le périmètre RAMSAR. Cathy Mignon-Linet explique que le choix du Parc a été de définir le périmètre sur la base de l'analyse de plusieurs critères (densité de zones humides, présence d'espèces...) et que ce sont les résultats de ces analyses qui ont conduit à ce tracé et non la superposition de périmètres existants.

Bilan d'animation 2012-2013 :

Malika Constans présente ensuite le bilan d'animation 2012-2013.

⇒ Diaporama en pièce jointe.

Bernard Billot souligne le fait que la multitude de documents de référence (Charte, document d'objectif...) ne facilite pas la compréhension du fonctionnement d'un site Natura 2000.

Cathy Mignon-Linet ainsi que Ghislaine Nigen expliquent que la Charte Natura 2000 n'est qu'un outil, au même titre que les contrats ni agricoles ni forestiers ou que les MAE, alors que le document d'objectifs s'apparente au plan de gestion du site.

Bernard Billot regrette que le GDF Plateau de Millevaches n'ait pas été invité à ce comité de pilotage alors qu'il l'avait toujours été précédemment.

⇒ Après vérification, il s'avère que Monsieur Bouthillon, ancien Président du GDF a été convié à cette réunion. Monsieur Beynel, Président actuel du GDF, a été contacté pour savoir à quelle adresse il souhaite désormais recevoir les invitations.

Erwan Hennequin s'étonne de la classification de la parcelle de la section de la Naucodie en « *Landes humides atlantiques* » et non en « *Tourbière haute dégradée* ». Il précise que c'est en partie lié au fait que le prestataire ayant réalisé la cartographie des habitats du site (Bureau d'études CERA) n'est pas le même celui ayant réalisé celle des extensions du site (CBNMC).

Erwan Hennequin fait part ensuite du souhait du Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin de signer la Charte Natura 2000 du site. Malika Constans lui fournira le formulaire CERFA ainsi que la liste des parcelles éligibles.

Erwan Hennequin fait part également des projets de nouveaux contrats ni-agricole ni-forestier souhaités par Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin, notamment pour de la lutte contre l'envahissement par la fougère aigle. Malika Constans précise qu'elle n'a pas abordé ce sujet dans les perspectives du fait des incertitudes actuelles concernant les financements de ces futurs contrats. Ghislaine Nigen précise que nous arrivons en fin de programmation et qu'il faut donc attendre le nouveau programme. Les crédits seront moins importants mais existeront.

Concernant ces interventions de lutte contre la fougère aigle, Erwan Hennequin propose une modification du cahier des charges. Il explique que l'action combinée de 2 passages du rouleau brise-fougère et des efforts de pâturage a permis de limiter la hauteur des fougères, même si la densité reste relativement forte. Toutefois, il ne juge pas nécessaire de maintenir les 2 passages de rouleau sur ces zones. 1 seul passage serait suffisant, mais le cahier des charges actuel ne le permet pas. Le cahier des charges est modifié en direct.

⇒ Cahier des charges modifié en pièce jointe. Après analyse, il est proposé de porter le montant maximal d'aide de cette intervention à 400€ par passage, par hectare et par an.

Le Comité de pilotage valide cette proposition.

Erwan Hennequin évoque ensuite la possibilité de créer des points d'abreuvement sur Péret-Bel-Air par le biais de contrats ni-agricoles ni-forestiers. Un cahier des charges est proposé au comité.

⇒ Cahier des charges en pièce jointe.

Sous réserve de remarques et modifications intervenant dans les 30 jours suivant l'envoi du présent compte rendu, ce cahier des charges sera considéré comme validé.

Christian Audouin demande si le site est concerné par des programmes d'animations et de sorties découverte comme il existe par ailleurs sur le site « *Landes des Monédières* ». Malika Constans explique que ce n'est pas le cas pour l'instant mais que lors d'une sortie à double voix sur le site « *Tourbière de Négarioux-Malsagne* » l'organisation en 2014 de quelques sorties thématiques sur le site de Bonnefond avait été abordée avec Lucie Blondel du Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin. Erwan Hennequin précise qu'il est favorable à cette démarche si les dates des sorties sont connues suffisamment tôt.

Résultats des inventaires amphibiens 2013 :

Pour terminer, Gaëlle Caublot présente les résultats des inventaires amphibiens menés pendant l'été 2013.

⇒ Diaporama en pièce jointe.

Sans grande surprise, le sonneur à ventre jaune n'a été ni vu ni entendu. Par contre, la découverte d'un crapaud calamite ainsi que l'importance des populations d'amphibiens et de lézard vivipare confirment l'intérêt de ce site. Erwan Hennequin témoigne avoir remarqué une importante population de lézard vivipare, notamment sur les zones pâturées. Il confirme que ce sont des résultats intéressants, d'autant que le lézard vivipare est une espèce proie pour la pie grièche grise.

La séance est levée à 16 h 15.